



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 29 septembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 21 septembre 2022, s'est réuni à Cruet – salle polyvalente, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 52

Nombre de membres votants : 56

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	PRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Jean-Claude	MONTBLANC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL			X
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		

Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS		JF CLARAZ	
Giuseppina	PATRAS	MYANS		N. POMEON	
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Emmanuel	COUX	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET		M. SYMANZIK	
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

123-2022 : TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES - SECTEURS DE CHAMOUX SUR GELON – SAINT PIERRE D'ALBIGNY - EXONERATIONS ANNEE 2023

Rapporteur : Marc GIRARD

En application des dispositions de l'article L521-III. 1 du Code général des Impôts, et dans le cadre du système de facturation des professionnels sur les 14 communes gérées en direct par la Communauté de communes, les professionnels devant être exonérés de TEOM en 2023 sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon et Saint Pierre d'Albigny sont les suivants :

n° invariant ou parcelle(s)	Entreprises	Adresse	Code postal	Communes
0256893	SARL BAZIN	ZI Alp'Arc	73390	BOURGNEUF
0256915	SARL RICHARD & CHAPPELLAZ	ZI Alp'Arc	73390	BOURGNEUF
Parcelle 107 ZD	GARAGE ROSSATI ET FILS	Le Platet	73390	BOURGNEUF
55480	GARAGE RELAIS DU PONT ROYAL BIASETTO	6 Route Nationale Pont Royal	73390	CHAMOUSSET
55618	SARL DAMATO-CONSTRUCTIONS	ZI du Pont Royal	73390	CHAMOUSSET
256919	SARL FRAISSE	ZA Pont Royal - Plan Local	73390	CHAMOUSSET
279539	SARL LOUIS BORGHESE ET CIE	500 RD 1006 Pont Royal	73390	CHAMOUSSET
Parcelle 122 ZI	SCI GUERIN	ZA Pont Royal	73390	CHAMOUSSET
316699	SCI LES MOULIN	Plan Local	73390	CHAMOUSSET
0295114	SCI LE MARCHAND DE COPEAUX : EARL VENDANGE	Plan Local	73390	CHAMOUSSET
0280295	SOCIETE MINERIS	La grande Bellevarde	73390	CHAMOUX SUR GELON
273358	SARL GAUDIN-DEPANNAGE CHAUFFAGE	ZA Grande Bellevarde	73390	CHAMOUX SUR GELON
209381	SCI MOUCHE	le 1er Berre	73390	CHAMOUX SUR GELON
55984	CREDIT AGRICOLE		73390	CHAMOUX SUR GELON
Parcelle ZM 89	GIROD ENVIRONNEMENT SERVICES	680 Route de la SERAZ	73390	CHAMOUX SUR GELON
309299	AGIP-AIRE DU VAL GELON	Autoroute A43	73390	CHATEAUNEUF
n° invariant ou parcelle(s)	Entreprises	Adresse	Code postal	Communes
269746	AUTO DIAG SERVICE	ZA Rougemont	73390	CHATEAUNEUF
790058426	MONTMAYEUR AGENCEMENT	Les Iles	73390	CHATEAUNEUF
284373	SARL VB2G-AIRE DE L'ARCLUSAZ	Autoroute A43	73390	CHATEAUNEUF
312239	SARL BERNIER - PALETTE	Les Iles	73390	CHATEAUNEUF
309296	SCIERIE DE SAVOIE LAPIERRE ET MARTIN	Carrel	73390	CHATEAUNEUF
0058635	BERTHIER TOITURE	Rougemont	73390	CHATEAUNEUF
209606	AVD REALINOX	RN 6 Pont de Coise	73800	COISE
0308925P	SARL COISE AUTO	ZI Les Iles du Pont RN 1006	73800	COISE
089/0307554F	MOBILIER AGENCEMENT	ZA de Coise	73800	COISE
00614710061 430	MENUISERIE TRANCHANT	Le Puits	73800	COISE
0061650	FACHINGER MARTINE	Rue du Chardonnet	73800	COISE
-	SAVOIE CARRELAGE	Lieudit- ZA La Gouanna	73800	CRUET
1330312237	MASSET Michel MENUISERIE	Village de l'église	73390	HAUTEVILLE

80801	MENUISERIE CHRISTIN YVAN	Chef-lieu Cedex 606	73390	HAUTEVILLE
Parcelles 0E1836 & 0E0225 & 0E1393	LE CENTRE HOSPITALIER MICHEL DUBETTIER	Rue Jacques Marret	73250	SAINT PIERRE D'ALBIGNY
Parcelles 0D1770 & 0D1809	SAS SAVOT INTERMARCHE	ZI Carouge	73250	SAINT PIERRE D'ALBIGNY
Parcelle 270 ZM 0040	DEPOT STE ROUX	ZI Carouge	73250	SAINT PIERRE D'ALBIGNY
189692	MENUISERIE FORAY	35 Route des Clercs	73390	VILLARD-LEGER

Pour information, ces entreprises exonérées de TEOM sont assujetties au paiement de la redevance spéciale d'ordures ménagères, instituée par la délibération 99-2015 du 17 septembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** les exonérations de TEOM pour l'année 2023 des professionnels cités ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tous documents en ce sens.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le secrétaire de séance



Elodie VANACKERE

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

